



# S'Hommerter Blatt

Bulletin d'Informations Municipales de la commune de Hommert • Décembre 2015



## Le Mot du Maire

Jean-Jacques Reibel

Chers concitoyens,

Une année chasse l'autre et, une nouvelle fois, sonne l'heure des bilans et des prévisions. L'année 2015 a été pour notre commune une année de travaux d'entretiens courants pourrait-on ainsi dire. Rien de très spectaculaire, mais des choses indispensables à la bonne marche de la vie communale. Je n'en citerai que quelques exemples :

- des travaux de réfection du logement communal de l'ancien presbytère: isolation phonique, pose de parquet, peinture ...

- l'achat d'un nouveau matériel informatique pour la mairie

- du petit matériel d'ameublement pour le péri-scolaire qui est désormais installé dans le logement au-dessus de l'école

- réparation de deux murs au cimetière

- l'étanchéité du réservoir d'eau à la Guinguette et l'installation d'un hydrant près de celui-ci ...

Ainsi va... et comme dans chacune de vos maisons, il y a toujours à faire dans une commune...

Comme vous le savez, nous sommes dans une période de grande incertitude. Les récents remaniements ont été l'occasion d'importants changements concernant notre arrondissement : le passage de cinq cantons à deux, et le rattachement de notre commune ainsi que de l'ensemble de la vallée de la Bièvre au canton de Phalsbourg.

Pour 2016, la loi NOTRe oblige un nouveau redécoupage autoritaire des inter-communalités.

Dans ce contexte, le devenir de notre communauté des communes reste incertain : va-t-elle être rattachée à la communauté des communes de Phalsbourg ? À celle de Sarrebourg ? ou encore être englobée dans une éventuelle communauté d'agglomérations comptant 102 communes ?

Que deviendra notre petit village dans un tel complexe ? Que sera son avenir ? Nous n'en savons fichtrement rien .

Ce qui est certain en revanche, c'est que la loi NOTRe s'accompagne de transferts massifs de compétences et de restrictions budgétaires sans précédent.

Cette forte baisse des dotations de l'État et des subventions nous oblige à serrer la ceinture et une vraie réflexion quant à nos priorités s'impose. C'est pourquoi, je ne m'avancerai pas en ce qui concerne les annonces des travaux de l'année à venir. Mais je peux vous assurer que nous ferons au mieux avec ce que l'on nous octroiera.

2015 s'achève, et avec elle une année riche en événements organisés ou soutenus par notre collectivité, je vous laisse les redécouvrir en images au fil des pages suivantes..

Cette année encore, la Marche Gourmande fut un succès. Le bénéfice de ces deux derniers crus sera investi dans les ouvertures du foyer (porte d'entrée et fenêtres). Grand merci à tous les bénévoles sans lesquels cette manifestation ne pourrait avoir lieu !

Mais 2015 restera aussi dans nos mémoires comme une année d'horreur et de peur face au terrorisme. Est-ce que nous sommes à l'abri des vicissitudes actuelles qui agitent la France, l'Europe et même une grande partie du monde ? La réponse est non.

Alors, soyons vigilants, entre voisins et entre nous, pour ne pas tomber dans des excès injustes et néfastes. Faisons en sorte qu'il fasse toujours bon vivre dans notre beau petit village et vivons en Paix. Prônons haut et fort les valeurs de tolérance, de respect et d'entraide.

C'est sur ces mots, qu'au nom de l'ensemble de la Municipalité, je veux vous souhaiter une très belle année 2016, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Votre Maire,  
Reibel Jean-Jacques

**Bienvenue aux nouveaux résidents hommertois, merci de vous inscrire et prendre contact avec la mairie.**

## Au fil des délibérations

**18 Février 2015**

### Engagement de dépenses d'investissement

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, en application de l'article L1612-1.

### Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Dépôts et cautionnements reçus :

- Dépôts et cautionnements reçus 1 000 €

Voirie :

- Travaux réfection voiries communales : 9 000 €

Acquisition matériel :

- Achat matériel informatique 2 000 €

Réfection logement communal :

- Achat matériel et installation 6 000 €

Total : 18.000 €

### Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Le Conseil municipal approuve le programme de travaux suivant :

Rénovation de l'éclairage public pour un coût prévisionnel de 25.535 € HT et autorise le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code des marchés publics, autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet qui peut solliciter l'attribution d'une subvention.

### Approbation de la carte communale

La carte communale approuvée par délibération du Conseil municipal et par arrêté préfectoral est tenue à disposition du public à la mairie de Hommert aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture (Direction Départementale des Territoires – 17 Quai Paul Wiltzer 57000 METZ).



## LE REPAS DES AÎNÉS

# Hommert fête ses aînés !

Le traditionnel repas des anciens s'est tenu le 11 octobre 2015 dans la salle polyvalente «Tivoli», un grand moment de partage !

**S**ont venus grossir les rangs des fidèles convives : Joëlle Haoury, Geneviève Feltz et Jacky Untereiner. Notre cher Auguste, doyen en titre (87 ans tout de même) a eu la bonne surprise cette année, suite à un fortuit malentendu, d'être entouré de deux doyennes ! En effet, Simone Soulié par mégarde a été nommée doyenne de la salle, or, Cécile Michel, plus âgée de 2 ans, était également dans la salle ! Même si ce n'est pas «l'école des fans» le maire a tenu à leur faire un petit cadeau à toutes les deux. Après un bon fou-rire, le ton était donné pour que cette manifestation soit, comme à l'accoutumé des plus agréables.



Les doyens du village :  
Soulié Simone née en 1934,  
Schlosser Auguste né en 1928  
et Michel Cécile née en 1932.



Monsieur le Maire,  
Jean-Jacques Reibel,  
ainsi que l'ensemble du Conseil  
Municipal vous souhaitent

**Un Joyeux Noël et  
une Bonne Année !**

**Fröhi Winächte un à  
Güeti Rutsch In's Neije !**

## Manifestations 2016

- 10-2 Carnaval des enfants (association des parents d'élèves)
- 12-2 Collecte de Sang à Hommert
- 27-2 Bal Carnavalesque par le FCH
- 20-3 Chasse aux œufs à Harreberg (association des parents d'élèves)
- 2-4 Loto des Pompiers à Hommert
- 24-4 Repas paroissial à Hommert
- 30-4 Concert Chantery Académy et Chorale du Collège à la Chapelle de Harreberg
- 22-5 Kermesse (association des parents d'élèves)
- 3-6 Collecte de Sang à Harreberg
- 19-6 Journée pétanque (par le CFH)
- 26-6 Marche du cœur à Harreberg
- 30-6 Repas d'été de la Récré'Active au foyer
- 1-7 Assemblée Générale du FCH
- 9-7 Fête Nationale par l'amicale des Pompiers
- 29-30-31-7 70ème anniversaire du Football-Club de Hommert
- 7-8 Marche Gourmande
- 26-8 Collecte de Sang à Hommert
- 1 & 2-10 Stage de chant Gospel de la Chantery
- 7-10 Assemblée générale de la Marche Gourmande
- 16-10 Repas des anciens
- 22-10 Marche Halloween à Harreberg
- 29-10 Dîner dansant des pompiers
- 11-11 Armistice à Harreberg
- 20-11 Bourse aux vêtements (association des parents d'élèves)
- 2-12 Collecte de sang à Hommert
- 9-12 Fête de la St-Nicolas

## Tarifs foyer communal & règlement

Le foyer communal est mis à disposition sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Respect du règlement intérieur
- Comparaison des états des lieux entrée et sortie,
- Fourniture d'une attestation d'assurance couvrant tous les risques notamment matériels et responsabilité civile.

En cas de casse ou perte, la vaisselle sera facturée. Voir le tarif de facturation sur cette page.

## Désignation d'un estimateur de gibier rouge

L'article R.229-8 du Code Rural impose aux collectivités de nommer un estimateur chargé d'évaluer les dégâts causés aux cultures par le gibier rouge autre que le sanglier. Est nommé à ce poste Monsieur Damien JUNGSMANN, domicilié 2B chemin Vallée à WALSCHEID (57870) pour la période 2015/2024.

## Fixation du prix des loyers des logements communaux

1 logement communal, situé 2 rue du Stade s'étant libéré ; Monsieur le Maire propose de relouer ce logement d'une superficie de à peu près 100 m<sup>2</sup> au prix mensuel de 450 € + 1 mois de caution ; le loyer sera payable mensuellement et d'avance le premier de chaque mois à la Trésorerie de Sarrebourg. Le locataire aura l'obligation de prendre un contrat d'assurance pour responsabilité civile.

## Subventions aux associations

M. le Maire rappelle la volonté de la commune de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation du village. Le maire a étudié les différentes demandes de subventions des associations

TARIF FOYER 2015-2016			
		JOURNÉE	WEEK-END
GRAND SALLE + CUISINE	EXTÉRIEURS COMMUNE	190 €	270 €
	HABITANTS HORMERT	140 €	200 €
DEMI-SALLE + CUISINE	EXTÉRIEURS COMMUNE	150 €	230 €
	HABITANTS HORMERT	100 €	160 €
FORFAIT ORDURES MÉNAGÈRES	10 € PAR POUBELLE		
CHARGES FORFAIT (MÉNAGE)	60 €		
FORFAIT NETTOYAGE SUPPL.	15 € PAR HEURE SUPPLÉMENTAIRE		
FORFAIT CHAUFFAGE	20 €		

Remplacement vaisselle 2015-2016			
Cruche .....	2,50 €	Cuiller à café .....	.1 €
Fourchette .....	.1 €	Paniers à pain .....	.3 €
Couteau .....	.1 €	Verre à vin .....	.1 €
Cuiller à soupe .....	.1 €	Verres mariage .....	.3 €
		Tasses à café .....	.1,50 €
		Assiettes .....	.2 €
		Fouet .....	.5 €
		Saladier .....	.5 €

Hébergement Tivoli tarif 2015-2016	
	NUITÉE
TARIF POUR UNE NUIT PAR PERSONNE (HORS CHARGE)	17 €
TARIF POUR UN GROUPE DE 15 À 22 PERSONNES (HORS CHARGE)	220 €
SUPPLÉMENT À LA DEMANDE : DRAP + 5 € / FORFAIT MÉNAGE + 60 €	

2 Pour toute réservation contactez Jacqueline Reibel au 03 87 25 58 59

## CCVB communiqué



### Réunion d'information sur le projet d'assainissement de Hommert-Harreberg présenté par Schleiss Bernard (pdt de la CCVB) le 6 novembre 2015

Le projet d'assainissement de nos deux communes se précise. Les phases 1 et 2 (inventaire de l'existant, mesure et diagnostic) sont maintenant terminés.

Nous passons cette année à l'étude des solutions que nous proposerons l'AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) et retiendrons un schéma directeur pour ce projet. S'en suivra une enquête publique et le zonage assainissement des différentes rues de nos villages.

### CCVB [communauté de communes]

4 Rue du stade - 57870 TROISFONTAINES  
Tél.: 03.87.25.73.50 - Tél.: 03.87.25.73.53 (Serv. tech.)  
Fax: 03.87.25.73.51 - E-mail : contact@bievre.fr

Du Lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi de 8h à 12h

[www.bievre.fr](http://www.bievre.fr)

et propose d'attribuer pour 2015 les subventions (en euros) suivantes réparties comme ci-après :

La Récré'Active .....	150
Entente sportive CCVB .....	250
Amicale des Donneurs de sang .....	150
Amicale football club .....	500
Amicale Sapeurs-Pompiers .....	300

La Chanterie .....	150
Association parents d'élèves .....	150

## 27 mars 2015

### Vote du compte administratif 2014

Le compte administratif de 2014 se solde de la manière suivante :

- un excédent de 66.535,93 € en section de fonctionnement
- un excédent de 140.172,99 € en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 206.708,92 €

Par intégration des résultats de 2013, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

- un excédent de 190.760,57 € en section de fonctionnement
- un déficit de 58.702,17 € en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 132.058,40 €

### Vote des taux d'imposition 2015

Après examen, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter ses taxes et ainsi fixe les taux de 2015 de la manière suivante :

TAUX DES TAXES 2015	
Taxe d'habitation	18,31 %
Taxe Foncière bâti	12,40 %
Taxe Foncière non bâti	101,06 %
CFE (Taxe Professionnelle)	18,00 %

## Partenariat entre Hommert et le 1er RHC de Phalsbourg

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Hommert et l'escadrille de maintenance hélicoptère N° 2 du 1er RHC basé à Phalsbourg, 2 manifestations ont eu lieu en 2015.

### Portes Ouvertes

Le 12 Mars 2015, dans le cadre d'une journée «Portes Ouvertes» destinée aux établissements scolaires, les enfants de l'école intercommunale, accompagnés des enseignants, du maire et de ses adjoints, ont pu après un accueil chaleureux du chef de corps, découvrir divers ateliers liés à l'activité propre du régiment.



### Passation de commandement

Le Maire Jean-Jacques Reibel, entouré de ses adjoints et d'une partie de la population de Hommert, a accueilli sur les hauteurs du Tivoli un détachement de militaires du 1er RHC (régiment d'hélicoptères de combat) stationné au camp La Horie de Phalsbourg.



La cérémonie célébra la passation de commandement de l'escadrille de maintenance hélicoptère N°2 entre le capitaine Olivier Pothier quittant son commandement et le capitaine Alain Guérin le prenant. Cette escadrille répare et met en œuvre les hélicoptères de manœuvre Puma et Caïman au sein du bataillon d'hélicoptères de manœuvre et d'assaut. Les temps de commandement de ces unités élémentaires sont de 2 ans et sont des temps forts dans la carrière d'un officier. Lors de cette cérémonie, la décoration de la médaille d'or de la Défense nationale a été décernée à l'adjudant-chef Truchot pour comportement exemplaire lors d'une mission



périlleuse. Sonnerie de clairons, moments protocolaires, au terme de la cérémonie, les enfants du groupe scolaire ont chanté la Marseillaise avant d'être invités, tout comme ceux qui étaient sur place, à partager le verre de l'amitié. (article RL-23 juillet)

## Hommage



### HOMMAGE À NOTRE ÉLECTRICIEN.

Jean-Marc Spitz nous a quitté le 28 février 2015, à l'âge de 53 ans. Artisan émérité, toujours au service de la commune, il comptait à

Hommert de nombreux membres de sa famille ainsi qu'une foule d'amis. Nous le regrettons tous.

## Abri de jardin

La construction d'un abri de jardin nécessite quelques démarches et le paiement d'une **taxe d'aménagement** en fonction des cas (hauteur maxi : 12m).

- Surface inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup> : **aucune autorisation n'est nécessaire** sauf secteur classé ou sauvegardé.

- Entre 5 et 20 m<sup>2</sup> : **une déclaration de travaux devra être déposée**

- Au-delà de 20 m<sup>2</sup> : **un permis de construire est requis** (formulaires téléchargeables sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

Il faudra s'acquitter de la « **taxe d'aménagement** » pour toute surface supérieure à 5 m<sup>2</sup>. Cette taxe s'applique à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme et s'applique « lors du permis de construire » (ex. véranda, cabanon, agrandissement de maison, etc.). Cette taxe est destinée à financer des aménagements et des équipements municipaux, entre autres.

### Comment se calcule-t-elle ?

La taxe s'applique (une seule fois) sur toute surface de plus de 5 m<sup>2</sup> et de plus de 1,80 m sous plafond.

Calcul : On multiplie la surface construite par une valeur forfaitaire qui dépend du type de construction : Pour une construction (cabane, extension, véranda fermée...) : 705 euros du m<sup>2</sup> ; Piscine : 200 euros du m<sup>2</sup>, panneau photovoltaïque : 10 euros du m<sup>2</sup>, Parking : 2 000 à 5 000 euros selon les communes, etc. On divise ensuite le résultat par 2 (abattement automatique de 50 % pour les 100 premiers m<sup>2</sup>) et on applique un taux, dont le montant est fixé par les communes, les départements et parfois la région :

Pour les communes, de 1 % à 5 % ;  
Pour les départements : de 0 à 2,5 % ;  
Pour les régions : de 0 à 1 %.

Seuls les 100 premiers m<sup>2</sup> bénéficient de l'abattement de 50%. Si vous avez une maison de 100 m<sup>2</sup> ou plus, votre abri coûtera deux fois plus cher ! Taxe entrée en vigueur en mars 2012. Auparavant, les modalités de calcul prenaient en compte la destination de cet espace. Une cabane de jardin était, par exemple, moins taxée qu'une pièce habitable, aujourd'hui, seuls les mètres carrés comptent.

[www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/12](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/12)

# ➔ Au son des cloches, à la découverte d'un patrimoine de précision

**E**n 1863, sous l'administration de M. J. Müller, maire de la commune et de M. Anstett, curé, il est procédé à l'installation d'une horloge mécanique fabriquée par les établissements UNGERER Frères à Strasbourg (dont Tomi Ungerer est l'un des petits-fils), également concepteurs et constructeurs de l'Horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg.

Un système de contrepoids remonté tous les jours par l'intermédiaire de câbles, à l'aide d'une manivelle, fait office de moteur.

Un gros contrepoids (90 kg), nécessite 90 tours de manivelles pour le remonter de 7 m. Il assure la sonnerie des heures par le battement de marteaux sur les cloches.

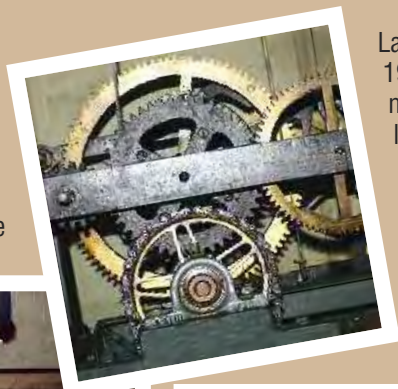
Un petit contrepoids (8 kg), demande 20 tours de manivelle pour être remonté de 4 m, il assure le mouvement des horloges.

Détail important, il faut être très vigilant à ce que les contrepoids ne touchent pas le plancher, auquel cas les câbles sortiraient des gorges de la poulie, et la remise en place dans ce cas est pour le moins acrobatique !

La sonnerie des offices et des angélus s'effectue à l'aide de cordes tirées à la main depuis l'église.

Un ensemble électromécanique installé ultérieurement permet de « programmer » les différentes sonneries en assurant le balancement des cloches. Le choix des sonneries se fait depuis la sacristie par des contacteurs.

En 1972, une équipe locale de 3 ingénieurs bri-coleurs, Messieurs Pierre Lantz, Céleste Kilhoffer et Richard Kilhoffer ont mis en place des moteurs élec-triques qui vont remplacer les corvées de manivelle.



La tâche de Richard Schmitt, qui assure depuis 1975 cette responsabilité en est simplifiée, mais il doit par contre rester vigilant quant à l'exactitude de l'heure. Les changements de température ayant un impact direct sur le système mécanique, c'est par l'intermédiaire du contrepoids d'un balancier relié au mécanisme de l'horloge qu'il faut faire les réglages nécessaires.

2015, un moteur électrique défectueux, ajouté au fait que Richard n'a plus 20 ans, incitait le SIVOM à faire installer un matériel électronique, piloté depuis la sacristie. Il remplace ce système qui pendant 152 ans a réglé l'étalement des journées et des événements marquants à l'ensemble de la population. C'est maintenant Josette Litscher qui est aux manettes.

Le vieux mécanisme va être déposé et précieusement conservé dans un endroit qui reste à déterminer de manière à ce qu'il soit visible pour les générations futures.

**Jean Lefebvre & Richard Schmitt**

Adjoint & Chef de Corps retraité



## Indemnités du percepteur

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982. Le Conseil municipal décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50% par an.

## Vote du budget primitif 2015

Le Conseil municipal réuni sous la présidence du Maire, approuve le budget primitif :

BUDGET PRIMITIF 2015	dépenses	recettes
Fonctionnement	445.362,57	445.362,57
Investissement	396.052,57	396.052,57

## Divers

Une subvention exceptionnelle de 100 € est accordée à l'Association sportive du collège de la Vallée de la Bièvre.

## 21 mai 2015

### Accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil modifie les horaires hebdomadaires de M. KREMER Pierre, agent technique de 2<sup>ème</sup> classe, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (période de 6 mois).

### Fixation prix location logement communal

Le logement communal, situé au rez-de-chaussée du 2 rue du Stade se libérant le 1<sup>er</sup> juin 2015 ; le Conseil décide de relouer ce logement, au prix mensuel déjà institué de 416,63 € + 1 mois de caution + 130 € de charges ; le locataire aura l'obligation de prendre un contrat d'assurance pour responsabilité civile.

## 9 octobre 2015

### Projet d'assainissement des communes de Hommert Harreberg

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'assainissement

### Fixation prix de vente terrains

Après délibération, le conseil municipal, décide :

- De vendre les terrains sis rue Gallo-romaine, cadastrés section 6 au prix de vente de 3.800 euros l'are
- De vendre le terrain sis rue du Château, cadastrés section parcelle n°47 au prix de vente de 3.800 euros l'are.

## Travaux 2015

Il est décidé d'effectuer : • Nettoyage du cimetière : la date du 17 octobre est proposée • Démontage de l'ancienne horloge de l'église • Commande d'une armoire pour le gîte ainsi que de deux armoires de rangement pour le secrétariat de la mairie • Remplacement des menuiseries au foyer communal : une demande de subvention sera réalisée. • l'acquisition d'un pupitre.

## Recensement de la population 2016

Le recensement de la population sera réalisé du 21 janvier au 20 février 2016.

Il est nécessaire de désigner un coordinateur com-

munal qui sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant cette campagne. Le Conseil municipal décide de désigner Madame Anne GUERIN pour cette tâche, merci de lui réserver votre meilleur accueil.

## TRAVAUX



**ELAGAGE**  
Rue des  
Vergers par  
M. GIES,  
pour un travail  
acrobatique et  
de précision !



### NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

le 17 Octobre 2015, les bénévoles étaient plus nombreux, plusieurs d'entre-eux ne sont pas sur cette photo (Mme Litter Marie, M. Burckel Auguste entre autres).

**Projet de schéma départemental de coopération intercommunale**

La loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 entend achever, rationaliser et simplifier la carte intercommunale du territoire national. A ce titre, plusieurs mesures impactent les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et notamment les communautés de communes :

- Seuil démographique minimum porté à 15.000 habitants (hors zone de montagne ou de faible densité),
- Réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes,
- Transfert de nouvelles compétences obligatoires ou optionnelles.

Le Maire présente les principales propositions d'évolution de la carte intercommunale de l'arrondissement de Sarrebourg applicable dès le 1/1/2017:

- Fusion des cinq communautés de communes, CC de Sarrebourg - Moselle Sud, CC de l'Etang du Stock, CC du Pays des Etangs, CC de la Vallée de la Bièvre et CC des 2 Sarres pour former une nouvelle intercommunalité qui comptera ainsi 76 communes et près de 46.671 habitants.
- Maintien de la CC du Pays de Phalsbourg qui avec 17.703 habitants est au-dessus du seuil de 15.000 habitants prévu par la loi NOTRe.

Le Conseil municipal, vote à l'unanimité :

- **EMET un avis défavorable** à la proposition de fusion de cinq communautés de communes de l'arrondissement de Sarrebourg (CC de Sarrebourg, CC de l'Etang du Stock, CC du Pays des Etangs, CC de la Vallée de la Bièvre et CC des 2 Sarres), inscrite dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Moselle ;
- **SE PRONONCE en faveur d'un scénario alternatif** consistant en la fusion avec la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg.



Visite

En visite dans notre commune le sénateur M. Jean-Louis Masson pour nous éclairer sur les conséquences qu'aura la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur notre commune.



**Mariage**

**Nadine Kling et Bruno Janus**

se sont unis à la mairie par les liens du mariage le 11 juillet 2015.

*Félicitations aux mariés !*

**Naissances**

**Aglaé Alvarez**, née le 11 juin 2015 à Saverne, fille de Vanessa Oligier et Antoine Alvarez

*Félicitations aux parents !*



**JACQUEM MOZ Serge**

né le 10/05/1931 à Saint-André, décédé à Sarrebourg le 02/01/2015



**KALTENBACHER Marcel**

Né le 12/07/1940 à Schneckenbusch, Décédé à Hommert le 28/09/2015



**MEYER François**

Né le 04/04/1940 à Molsheim, Décédé à Hommert le 15/11/2015

**Décès**

**LANTZ Christiane**, épouse SCHROLLER, née le 09/04/1950 à Hommert, Décédée à Ettelbruck (Luxembourg) le 01/01/2015

**STEINER Thérèse**, veuve GERARD, née le 11/09/1924, Décédée à Walscheid le 27/01/2015

**SCHOTT Marie**, née le 01/09/1920 à Hommert, Décédée à Dabo le 05/05/2015

**SOULIE Irène**, née le 14/09/1947 à Hommert, Décédée à Sarrebourg le 10/05/2015

**BURCKEL Anne Marguerite**, épouse CAPPEL, née le 18/12/1915 à Hommert, Décédée à Walscheid le 27/05/2015

**SCHUTZ Jean-Marie**, né le 14/08/1938 à Hommert, Décédé à Henridorff le 14/06/2015

**HAAG Marthe**, née le 30/03/1937 à Hommert, Décédée à Sarrebourg le 12/01/2015

**INLINGER Alfred**, né le 16/9/1930 à Hommert, Décédé à Strasbourg le 28/11/2015

*Le 15 novembre, je suis parti vers une autre étoile avec dans mon cœur mon cher village de «Hommert».*

François Meyer

*Merci à tous pour le soutien porté à mon époux.*



**FISCHER Paul**

Né le 01/02/1930 à Hommert, décédé à Sarrebourg le 26/11/2015

Décès de la doyenne du village :



**BURCKEL Madeleine**

Veuve Eugène Schmitt, Née le 6/4/1918 à Hommert, décédée à Walscheid le 18/12/2015

Toutes nos condoléances aux familles.



**UNE ROSE** Madame Michel Cécile (photo RL) lors du passage des motards de «une rose, un espoir».

## ➤ Changement de lieux

*Des locaux plus fonctionnels et mieux adaptés*

**A**près plus d'une année de fonctionnement, nous constatons avec satisfaction que la fréquentation du périscolaire est stable.

En effet, Sylvie accueille quotidiennement entre 4 et 6 enfants, avec des pics allant jusqu'à 9 bambins. Tout ceci pour une moyenne de 80 repas mensuels, autant dire que certains jours un moral d'acier est préconisé pour ce job. Nous avons opté, dans un premier temps, pour la salle à manger du centre d'hébergement, mais en fonction de son occupation, des difficultés apparaissaient.

Quand le logement de l'école s'est libéré, il nous a semblé tout naturel que le périscolaire s'y installe. Après quelques aménagements, les enfants y sont bien plus à l'aise, le tout étant beaucoup

plus fonctionnel. Cela a également permis d'installer une pièce dédiée à la sieste des plus jeunes enfants, encore une fois aucune comparaison possible avec l'ancienne salle.

Nous souhaitons que les effectifs de cette structure se maintiennent et, pourquoi pas, augmentent un peu.

Sachez que si vous avez un problème de garde d'enfant, d'une manière ponctuelle, même pour une journée, le périscolaire peut vous dépanner. Pour le bon déroulement du périscolaire, il suffit de prévenir Mme Sylvie Tussing quelques jours à l'avance pour passer commande des repas.



**PÂQUES** Les cloches se sont tues pour quelques jours, mais les enfants de cœur n'ont pas manqué à leur devoir de crécelleurs : ils sont passés par les rues pour annoncer les offices et au bout il y a les récompenses de Pâques (œufs, chocolats, monnaie...). (photo RL)

*Rentrée 2015*



## Ça bouge au Tivoli Nouvelle activité



## YOGA POUR TOUS !

Les mardis soir  
à 19h30 au Foyer  
Renseignements  
au 06 83 89 47 77



## ➔ FCH, une belle histoire

*Très bonne surprise des 2 parcours de Coupe de l'équipe première !*

**E**n juin dernier, le Football Club clôturait la saison 2014/2015 avec un goût d'inachevé. L'équipe C, dirigé par Patrick Fischer, finissait une saison réussie en 4<sup>ème</sup> division. L'équipe B, entraînée par Régis Robinet, terminait à une superbe seconde place en 3<sup>ème</sup> division. Quant à elle, l'équipe première décevait, elle ne parvenait pas à se maintenir dans l'élite du district mosellan à cause d'un pauvre petit point sur 22 matchs joués.

Début septembre, l'équipe C est abandonnée par manque d'effectif. L'équipe B réussit, pour l'instant, un parcours similaire à l'année dernière avec une 3<sup>ème</sup> place à la trêve. L'équipe A se classe première de son groupe et tient pour l'instant son objectif, mais le plus dur reste à venir, maintenir la remontée en première division.

En ce début de saison, la bonne surprise vient des 2 parcours de Coupe de l'équipe première. **En septembre, le FC. Hommert se qualifiait pour la première fois de son histoire pour le 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France**, mais a été éliminé depuis. **Récemment le FCH a créé l'exploit de continuer son aventure en coupe de Lorraine en se qualifiant pour les 1/16<sup>ème</sup> de finale**, seules 32 équipes restent qualifiées et

notre club est le petit Poucet de la compétition depuis le tour précédent. En mars, les hommes de l'entraîneur Stéphane Trapp et de son adjoint Sébastien Guyon espèrent accueillir au Tivoli un grand club de la région.

L'équipe de dirigeants autour des entraîneurs se compose cette année de Sylvie Blaise en équipe A et de Corinne Gies en équipe B. Le club compte toujours deux arbitres : Bruno Benoît et Joël Fischer.

Côté Ecole de Football, l'Entente Sportive de la Vallée de la Bièvre se porte bien, les résultats sont excellents et le travail accompli depuis plusieurs années porte ses fruits. Les éducateurs du club sont Julien Staller, Kevin Gies, Florian Schlosser, Tanguy Eschenbrenner, Pierre Paul Schlosser, Spitz Cédric et Thierry Eschenbrenner.

**Coté manifestations**, l'année fut riche en festivités avec, en février, le Bal carnavalesque à Dabo, en juin le tournoi de Pétanque et bien sûr en août la Marche gourmande. La nouveauté fut la marche groupée qui a été un réel succès et sera reconduite cette année. Toutes ces manifestations font vivre le club car financièrement, il

est impossible de maintenir un club sans ces événements, un grand merci aux participants.

Pour l'année à venir, l'ensemble des manifestations sera maintenu avec le 27 février le Bal carnavalesque, à la Fête des Pères : le tournoi de Pétanque et le 31 juillet l'événement à ne pas rater.

En effet, **nous sommes heureux de vous convier cet été au 70<sup>ème</sup> anniversaire du Football Club de Hommert**. Au programme, grand bal le samedi 30 juillet sous le chapiteau et le dimanche 31 un match unique se déroulera au stade du Tivoli entre l'US Sarre Union et le Racing Club de Strasbourg. D'autres surprises sont à prévoir.

L'année 2015 se termine sur un bilan mitigé, mais 2016 s'annonce exceptionnelle. L'ensemble du club se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2016.

**Régis Litscher**  
président du FCH

**Le FCH, bientôt 70 ANS !**



## Brioche de l'amitié

L'amicale des sapeurs-pompiers de Hommert a collecté la somme de 536,05 euros. Merci à tous !

## A SAVOIR

### Terrains

Souhaitez-vous acheter ou vendre un terrain ? La municipalité est à votre écoute pour toute acquisition et dispose actuellement de 2 terrains à vendre sur le ban communal. Renseignez-vous à la mairie.

### Divagation des chiens

Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés en état de divagation.

Vous risquez, en contrevenant aux textes de loi, d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.

Il est strictement interdit de laisser divaguer son chien dans l'espace public (cela vaut aussi pour le domaine privé). Une amende de 150€ pourra être infligée au contrevenant sur constat de la gendarmerie, les récidivistes risquent beaucoup plus !

Un chien est considéré comme divaguant : Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappeler. Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100 m. Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct. La divagation des animaux est prévue et réprimée par le code pénal.

**Article R 622-2** Le fait par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2<sup>e</sup> classe (150 euros maximum). En cas de condamnation du propriétaire de l'animal ou si le propriétaire est inconnu, le Tribunal pourra décider que l'animal sera remis à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer.

**Attention !** Tout dommage causé est à la charge de la personne qui détient la garde de l'animal divaguant. Il sera également à la charge du propriétaire de palier toutes les dépenses liées à la « récupération » de l'animal, sa mise en fourrière, son transport, etc.

### Peut-on faire brûler ses déchets dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

## Numéros utiles

Mairie Hommert : 03 87 25 13 64

mairie.hommert@wanadoo.fr

CCVB (Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre) 03 87 25 73 50

Syndicat des Eaux : 03 87 25 51 84

Gendarmerie de Dabo : 03 87 07 40 06

Crédit Mutuel : 0820 899 724

Poste de Troisfontaines : 36-31

Médecin Nicolas Spiegel : 03 87 25 16 91

Pompiers : Sitz Francis 06 74 10 96 11

## Recommandations hivernales



### Recommandations pour l'hiver

Les dispositions pour le dégagement de la neige et du verglas sont les mêmes que les années précédentes. Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation (article 17 - article L2212.2 du code général des collectivités territoriales) et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage. Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

• Nous recommandons à chaque famille de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !

• Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau qui est située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.

• Utilisez les bacs à sel mis à disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.

## Ordures Ménagères

N°Vert 0 800 807 018

APPEL GRATUIT D'UN POSTE FIXE



Déchetteries proches (hiver fermeture à 17h)

Vallée Bièvre (Troisfontaines) : 03 87 25 58 36

Lundi 14h-18h • Mardi 14h-18h • Jeudi 9h-12h  
samedi 9h-12h et de 13h-18h

Dabo (Neustadmuhl) : 03 87 07 38 64

Lundi 14h-18h • Merc. 9h-12h • Vend. 14h-18h  
Samedi 9h-12h et de 13h-18h

## Recensement 2016

L'enquête de recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Mme Anne Guérin.



### A quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

### Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

### Définir les moyens de fonctionnement des communes

- De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
- Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee
- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité
- La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...



### Pour bien remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement. SAINT-MAÏO
- Je coche la case qui convient.
- Je note un chiffre par case. 0 4
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.
- Et surtout, je pense à bien les remettre à la date indiquée par mon agent recenseur.

## Marcel Schmitt fait don de ses outils !



Anne-Marie et Marcel Schmitt - Photo DNA

**Le projet de construction d'un centre d'apprentissage de menuiserie à Madagascar est en train de voir le jour dans la banlieue de Antanarivo. Une aventure qui a commencé à Phalsbourg au sein de l'ONG Anne-Marie sœur du monde, dirigée par Anne-Marie Bouché Hilbold.**

Il y a quelque temps Anne-Marie est contactée par Marcel Schmitt, ancien patron menuisier à la retraite qui souhaite donner une nouvelle vie à ses machines-outils. Anne-Marie accepte en lui précisant que plusieurs années seraient nécessaires pour la réalisation du projet qu'elle veut mener.

En voyage à Madagascar, Anne-Marie se met en relation avec le docteur Guy Maximini qui soigne sur place les enfants handicapés et Jean-Paul Burgun, un intervenant. Les voilà tous trois partis pour cette aventure dans un pays pauvre où les jeunes pourront ainsi apprendre un métier et auront la possibilité de nourrir leur famille.

Les bénévoles ont déjà mis en place une logistique. Laurent Wagner, d'une société de Sarrebourg, se chargera du démontage des machines, l'ONG en effectuera le transport, mais il manque encore du matériel : raboteuse, dégauchisseuse, de l'outillage, etc. l'ONG fait appel aux entreprises pour créer un partenariat destiné à accompagner ce projet de développement durable, alors si vous aussi vous souhaitez faire partie de ce beau projet n'hésitez pas à contacter l'ONG Anne-Marie Sœur du monde / [contact@ong-annemarie-soeurdumonde.org](mailto:contact@ong-annemarie-soeurdumonde.org) / Tél. 03 89 10 36 37

En France comme de l'autre côté du monde, l'ONG humanitaire « Anne-Marie Sœur du Monde » milite pour la dignité humaine et la solidarité envers ceux dont la vie n'est plus une vie.

### Hommert sur le web

**Le site internet de Hommert est à votre disposition, consultez-le, venez y découvrir les photos des Marches Gourmandes dans la rubrique ASSOCIATIONS, dans la rubrique LE VILLAGE-AUTREFOIS, d'anciennes photos du village, des infos etc.**

 [www.hommert.fr](http://www.hommert.fr)

### La Récré'Active



## « La Récré'active » on y fait quoi ?

*Depuis février 2002 une poignée de citoyens ont décidé de créer une association de loisirs ouverte à tous. Au cours du temps son effectif a évolué favorablement pour la place de 2e association de Hommert-Harreberg. Au fil des années, les membres vieillissants sont partis rejoindre leurs ancêtres dans l'au-delà.*

L'effectif actuel est encore de 33 membres répartis sur plusieurs activités et venant de plusieurs communes.

Certains sont uniquement à la pétanque, d'autres à la bibliothèque et une grande majorité aux jeux de société. « En fait vous vous amusez » me faisait remarquer un ami bien-pensant. Bien sûr, il y a un temps pour tout. Et ce n'est pas un après-midi par quinzaine qui va perturber notre existence.

Les jeux ne sont pas réservés aux jeunes, contrairement à ce que certains pensent. Précision, adresse, concentration, mémorisation, logique et réflexion, sont autant de bénéfices que l'on peut retirer d'un jeu. Cette activité est réellement profitable et consiste en un véritable entraînement cérébral. Voilà une bonne raison de s'y mettre.

Hormis ces occupations intéressantes « La Récré'active » propose, et ceci gracieusement, deux repas chez nos restaurateurs faisant partie de nos bienfaiteurs. En été, une garden-party avec barbecue rassemble nos adhérents autour d'une bonne table dressée aux abords magnifiquement aménagés par nos édiles. Au passage rappelons le montant de la cotisation qui est de 15 € par an à laquelle il faut ajouter 3€ pour une activité supplémentaire pour les cotisants. L'accès à la bibliothèque seule est de 5€ par an.

Une incontournable occupation estivale consiste à aider sur plusieurs stands de la « Marche Gourmande » et la participation à la fête d'été du FC Hommert.

Actuellement nous avons des habitants de cinq villages dans nos rangs. Rien qu'à Hommert on dénombre presque une centaine de personnes au repas des anciens offert par la commune. C'est à eux que nous faisons appel pour venir grossir notre effectif. Notons qu'un ramassage en voiture existe. Alors allons-y inscrivez-vous. (Gérard Maurice, 14, rue de la Guinguette à Hommert. Téléphone : 03 87 25 65 42).

En cette période de fête du renouveau et de la nouvelle année une pensée ira vers tous nos amis qui nous ont quittés et que nous n'oublions pas.

Le président, le comité, les membres de « La Récré'active » présentent à tous les lecteurs du « HOMMERTER BLATT » leurs vœux de bonheur pour la nouvelle année et qu'elle soit prospère pour nous tous.

**Gérard Maurice**  
président



> Concert à Hattigny du 29 novembre 2015



> Séjour Chante-Vacances, à Art-sur-Meurthe avec Eléna Hurstel



> Séjour Chante-Vacances, à Art-sur-Meurthe avec Eléna Hurstel



> Hattigny



> Claudine, Eléna Hurstel, Cécile



> Grand concert du dimanche 17 mai 2015

➔ **“Le poème n'est accompli que s'il se fait chant, parole et musique en même temps.”** Léopold Sédar Senghor

Grand projet de l'année 2015 : Le Concert avec les Gospels Kids. Quel succès ! Le dimanche 17 mai 2015, l'église de Hommert était pleine d'amis, de parents, d'amateurs de chant choral... Tous ont rencontré Alfonso Nsangu, chef de chœur des Gospels Kids de Strasbourg. Il a su mettre beaucoup d'animation et d'ambiance dans l'église ! Bref, un beau concert, de la part de nos petits choristes de la Chantery, qui avaient beaucoup travaillé et sont restés bien concentrés. Et puis, un bel échange entre nos deux chorales ! Nous avons aimé nous revoir... et ce n'est pas fini !!

En septembre, à l'heure de la rentrée : un record pour la Chantery Academy qui compte cette année 24 choristes !! Elle est à peine rentrée qu'elle a déjà des projets !

Opération chante vacances renouvelée les 26 et 27 octobre 2015, cette fois, au centre de Loisirs d'Art sur Meurthe. A l'origine l'animation du stage devait être prévue par Alfonso

des Gospels Kids, mais il a été remplacé par Eléna Hurstel, toute jeune chanteuse, « coach vocale » et chef de chœur de Strasbourg spécialiste du Gospel. Pas de regret ! Eléna a su enthousiasmer les 29 jeunes chanteurs, âgés de 6 à 13 ans. Cinq d'entre eux venaient de la région nancéenne. Et les 24 autres sont nos petits choristes, de la Chantery Academy. Eléna a passionné les choristes par ses connaissances sur le Gospel et le Negro Spiritual, par ses explications sur le fonctionnement de nos cordes vocales... Bref, elle a séduit les enfants ! *Kumbaya, Great is he who the kings of kings, Bebethandaza* (chant africain)... C'était du travail, mais elle a très bien géré la discipline et pris en compte les difficultés et les réussites de chacun.

Mais le chant n'est pas l'unique motivation des choristes ! La promesse d'un bon séjour entre copains, a été décisive pour l'inscription : train, soirée crêpes et jeux de société... Le travail du stage a été présenté devant les

parents des choristes de Nancy, qui ont pu donc entendre les chants appris ainsi que les solistes volontaires qui ont su se dépasser pendant ces deux jours. Bravo les choristes ! Merci les mamans accompagnatrices ! On recommence l'année prochaine !!

A noter : grand concert de fin d'année, le samedi 30 avril 2016, à 20h30, à la chapelle de Harreberg, avec la Chorale du collège de la Vallée de la Bièvre, dirigée par M. Wrobel. Pizza/flams avant le concert.

Enfin, un stage de chant pour enfants de 6 à 13 ans est organisé le week-end du 1er/2 octobre 2016, au foyer de Hommert, avec Alfonso. Stage de gospel et chants africains, ouvert à tous les enfants, choristes ou non. (Inscriptions en septembre 2016). BONNE ANNEE à TOUS !

**Cécile Litscher et Claudine Jungmann**  
comité de la Chantery Academy

# Solidaire

Le 26 Avril dernier, le repas paroissial réunissait dans la joie et la convivialité 150 personnes venues nous témoigner leur sympathie et leur générosité, et nous les en remercions très chaleureusement .

Un autre repas sera prévu pour le dimanche 24 Avril 2016 et nous vous invitons d'ores et déjà à retenir cette date .

Nous tenons également à remercier tous les habitants de Hommert et Harreberg, paroissiens ou simples citoyens, qui d'une manière ou d'une autre, nous apportent leur aide morale et financière lors de la distribution des enveloppes destinées à l'entretien de nos églises et à la sauvegarde de notre Patrimoine.

Comme toujours, je vous prie de leur réserver un sympathique accueil. C'est bien au cœur de notre Eglise que doit se concrétiser l'entraide et la solidarité !

Merci à vous tous d'y travailler.

**Jeanne BERLOCHER**  
présidente

## Hommage à Etienne Steffes



Notre Diacre, Etienne STEFFES, est décédé à Sarrebourg, le 24 décembre 2015, à l'âge de 65 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

## Hommage à Pierre Schwaller



Le 27 Mai, Pierre Schwaller, notre regretté secrétaire du Conseil de Fabrique, nous tira sa révérence après avoir consacré 20 ans au service de notre Eglise. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme extrêmement discret, serviable et disponible pour sa paroisse et son prochain.



Le chant est indissociable de la musique : Schlosser Salomé et Sarah et Schlosser Luc.

## Chorale de Hommert

Chanter est une communion : la chorale paroissiale chante pour la peine, pour le bonheur .

Elle chante pour louer, pour prier, pour magnifier l'eucharistie.

La plus belle façon de prier, la plus douce et la plus harmonieuse n'est-elle pas de chanter ?

Avis aux amateurs !

Notre petite équipe, toujours fidèle, toujours prête à rendre service, vous souhaite de joyeuses fêtes sur des airs de Noël.

**Madeleine Reibel**  
Chef de chœur



Une poignée de bénévoles se sont chargés des travaux de nettoyage du grenier et de la réfection du plancher de l'église St-Vendelin.



L'ensemble de la chorale vous souhaite  
**une Bonne Année 2016 !**

## Kiener Lucien, artiste, forain et collectionneur de chevaux



Photo RL - Artcle du 8 Mai 2015

Toute la vie de Lucien Kiener a été rythmé par les fêtes foraines. Retraité aujourd'hui, il s'est pris de passion pour la peinture. L'éclectisme de ses goûts et de ses sources d'inspiration fait la richesse de tableaux de toutes les couleurs, dont son domicile de Harreberg commence à être bien garni.

En mai dernier, il a décidé d'ouvrir les portes de sa petite galerie afin de partager son goût pour la toile avec le public.

Parallèlement à sa peinture, Lucien Kiener expose de nombreux chevaux de bois, amassés avec fascination durant toute sa vie sur les routes du pays. Ces vestiges de l'Art Forain dans toute sa splendeur valent le détour et le coup d'œil...

# 25 ans de sacerdoce



*25 années passées au service des autres, plus qu'une vocation, un sacerdoce !*

**C**hers habitants de Hommert, dans un climat particulièrement tendu, permettez-moi de rendre hommage aux victimes des attentats de Paris et également aux 7 sapeurs-pompiers qui sont décédés en service commandé lors de cette année 2015.

Le Hommert's Blatt me permet chaque année de faire un rapide bilan de l'année écoulée :

En ce qui concerne les **interventions** : Au 1<sup>er</sup> décembre nous en avons réalisé 19 :

- 1 feu de maison
- 2 feux de cheminée
- 10 secours à personne
- 1 accident de moto
- 1 feu de souches
- 1 feu de cuisine
- 3 destructions d'insectes

En ce qui concerne les manœuvres : 22 manœuvres de 1h30 ont été réalisées, ce qui représente un quota de 33 heures de formations avec un bon taux de participation

En ce qui concerne l'**effectif** : au 1<sup>er</sup> décembre le Centre Interventions de Hommert compte 10 sapeurs-pompiers actifs et 9 sapeurs pompiers vétérans ainsi qu'un JSP (jeune sapeur-pompier).

Mademoiselle **Carla Cascales** a intégré le centre le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. Nous lui souhaitons la bienvenue et la pleine réussite dans sa carrière de sapeur-pompier.

Bien entendu nous sommes toujours à la recherche de nouveaux pompiers, garçons ou filles.

Si nous voulons maintenir un secours de proximité, nous devons encore et toujours recruter. Je m'adresse aux jeunes et moins jeunes, garçons et filles de plus de 16 ans et de moins de 50 ans : **VENEZ NOUS REJOIN-**

**DRE !** Venez partager notre passion, venez vous aussi aider et secourir des personnes et avoir cette sensation du devoir accompli. Nous pouvons également incorporer des jeunes JSP âgés de 11 ou 12 ans.

En ce qui concerne l'**Amicale** : Celle-ci a réalisé 4 manifestations :

1 LOTO, la fête des pompiers et 14 juillet, le dîner dansant, la vente des calendriers.

Un grand merci à tous les « amicalistes » pour leur implication lors de ces manifestations.

Chers habitants de Hommert, en vous déplaçant lors de ces manifestations, vous nous démontrez combien vous soutenez vos sapeurs pompiers.

**Numéro de téléphone** : Un seul numéro en cas d'urgence le 18 (ou le 112 quand vous êtes dans un autre pays européen) et non le numéro privé du chef de Centre.

**Infos** : Beaucoup de personnes stationnent devant les poteaux d'incendie. Je signale que ceux-ci doivent rester libres d'accès (2 m de chaque côté) surtout la nuit.

Je remercie les différentes municipalités qui m'ont fait confiance et qui ont toujours soutenu mes projets durant ce quart de siècle passé à votre service.

Je remercie également tous mes sapeurs pompiers pour leur travail au quotidien durant toutes ces années.

Je voudrais, avant de finir, vous souhaiter à vous et à vos familles de joyeuses fêtes de fin d'année et puisse 2016 être l'année de la paix et de la réconciliation.

**Adjudant-chef Francis Sitz**

Commandant le Centre d'Intervention de Hommert

> Médaille : Francis Sitz, chef de Centre a fêté cette année ses 25 ans de sapeur pompier (25 ans de sacerdoce) décoré de la médaille de Vermeil lors de la sainte Barbe par M. le Maire J.-J. Reibel.

## Rendez-vous de l'Amicale

Prochains rendez-vous de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Hommert

**Samedi 2 avril 2016**  
Loto de printemps

**Samedi 9 juillet 2016**  
Fête des pompiers (bal feu d'artifice, pizzas, flammes, rappées....)

**Samedi 29 octobre 2016**  
Dîner dansant des pompiers

**Vendredi 11 novembre 2016**  
Vente des calendriers

## LES NUMÉROS D'URGENCE

Pour toute demande de secours

sur la voix publique : **18 (POMPIERS)**

à domicile : appeler le **15 (SAMU)**

Gendarmerie : **17**

**Chef de centre 03.87.25.15.86 ou 06.74.10.96.11**



> Le Noël Rock and Roll des maternelles. Décembre 2015



> La danse poétique des parapluies. CP/CE1 décembre 2015

## Ecole Intercommunale

# Le Moyen-âge et le centenaire 14-18

42 élèves sont inscrits depuis la rentrée 2015 :

- 12 élèves dans la maternelle de Mme SCHOTT Isabelle, assistée de Mme CHEVIER Valérie,
- 14 élèves dans la classe de CP/CE1 de Mme Fève Aline
- 16 élèves dans la classe de CE2/CM1/CM2 de la directrice Mme LITSCHER Cécile

Les élèves sont entrés dans un grand projet « Moyen Age » dès le début de l'année, avec la découverte de cette période par l'étude des châteaux forts, de la vie au Moyen Age, de la guerre de Cent Ans, avec comme but final, la visite du château de Fleckenstein. De la petite section au CM2, les élèves se sont promenés à travers la forêt du château pour découvrir les croyances et les habitudes des gens du Moyen Age et ont pu visiter le château et trouver le trésor !

Les plus grands des élèves (CE2/CM1/CM2) ont récolté de l'argent, au mois d'octobre, pour financer un séjour à Verdun, dans le cadre du centenaire de la bataille de Verdun. Séjour les 7-8 mars 2016, avec la contribution du SIVOM et de l'association des parents d'élèves.

Enfin, il y a quelques jours, le 11 décembre, comme chaque année, les élèves ont donné leur spectacle en l'honneur du saint Nicolas, au foyer de Hommert. Une belle fête conclue avec un chant entonné par les enfants et le public ! « Un joyeux Noël, une très bonne année, nous venons vous souhaiter... Tous nos vœux de bonheur et de prospérité et surtout de bonne santé ! [...] »

**[Cécile Litscher]**  
directrice



> Chevaliers et princesses à la découverte du château de Fleckenstein



> Château de Fleckenstein, vue impressionnante d'une des tours.



> TRES BONNE ANNEE 2016 !



**Amicale des Donneurs de sang de Hommert-Harreberg**

# Le temps du souvenir

*Le temps d'une soirée, les donateurs de sang ont fêté les 50 années d'existence de l'amicale. Ce fut l'occasion de se souvenir.*

**C'**est le mardi 13 avril 1965 que fut créée la section des Donneurs de Sang Bénévoles de Hommert - Harreberg.

Une poignée de femmes et d'hommes se lancèrent dans cette folle aventure. Un système fragile qui ne repose que sur le bénévolat !

Étaient-ils audacieux ou crédules ?

Le message que nous laissent les membres fondateurs est qu'il nous faut oser. Oser surmonter nos appréhensions parce que c'est le seul moyen dont nous disposons pour avancer.

Trois pionniers de la première heure nous ont honoré par leur présence ce soir là. Il s'agit de Auguste SCHLOSSER, Francine KRUMMENACKER et Antoine MORGENTHALER.

Pour leur engagement au profit du don du sang, nous leur disons respectueusement MERCI.

D'une manière plus pragmatique l'Assemblée générale a fait état de son cortège de chiffres. Elle s'est déroulée en présence du maire de

HOMMERT, Jean-Jacques REIBEL, des adjoints de HARREBERG, Philippe MICHEL et Gérard SCHOTT, la présidente d'arrondissement Marie-Ange MICHEL, le président cantonal Dominique MAMEAUX, le docteur Sophie REUTER de l'EFS de STRASBOURG et des présidents des associations locales.

Le bilan financier laisse apparaître une situation saine. Le vérificateur aux comptes Pierre BURCKEL a cédé sa fonction à Stéphanie GERARD, élue à l'unanimité. Elle exercera son mandat avec René TUSSING.

Ce sont 155 donateurs qui se sont présentés aux différentes collectes organisées cette année.

Les donateurs de sang, résolument solidaires  
Donne ton sang tu vas kiffer!

**Jean-Luc Hinerschied**  
président de l'amicale



**Remise de diplôme :  
Bronze premier niveau :**

Jason BRUNNER  
Sara DERIOUCHE  
Myriam GARNAUD  
Elena KLEIDERER  
Vanessa OLIGER  
Véronique SINS  
Mylène SUSS

**Bronze deuxième niveau :**

Isabelle GIRARD  
Denis KRUMMENACKER  
Bruno SINS

**Bronze troisième niveau :**

Florence ALVAREZ  
Guillaume BURCKEL  
Véronique GAST  
Anne-Cécile TRIBOUT

**Argent :**

Sylvie HENAU  
Patricia MICHEL  
Denis SUSS

**Or :**

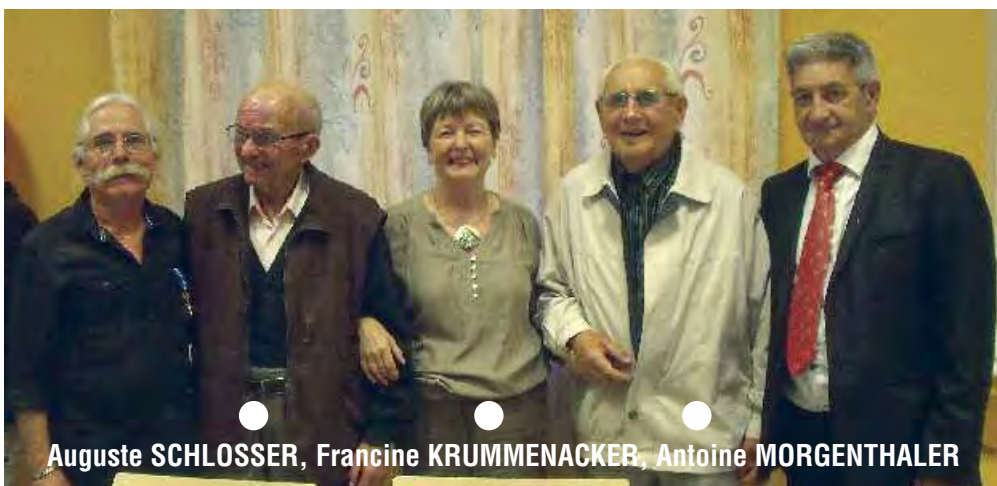
Madeleine REIBEL

**Croix de chevalier dans l'ordre  
du Mérite du sang :**

Joëlle HAOURY

**Croix d'officier dans l'ordre  
du Mérite du sang :**

Jean-Luc HINERSCHIED



**Auguste SCHLOSSER, Francine KRUMMENACKER, Antoine MORGENTHALER**



Association des Parents et Amis des élèves



## 2015, pour la première année, examen réussi, mention TB !

*Cette année n'a pas été de tout repos pour les membres de l'association des parents d'élèves.*

En **décembre 2014**, nous avons démarré notre année par la **vente de décorations de Noël** lors du spectacle de la St Nicolas de l'école et avons constaté que les personnes présentes étaient contentes de cette nouveauté. Nous avons ravi également les fidèles à la sortie de l'église le dimanche suivant par la **vente de vin chaud et de thé** de Noël !!

En **février**, s'en sont suivis une **vente de beignets** en porte-à-porte, un mercredi **après-midi carnavalesque avec bricolage** de masques et goûters confectionnés par les membres.

En **mars**, le mauvais temps (la pluie et le vent) a testé nos nerfs et notre organisation... Malgré les parapluies, notre **chasse aux œufs** s'est déroulée dans la bonne humeur et les participants venus d'Alsace et de Lorraine étaient très heureux et contents d'être venus.

En **juin**, notre **Kermesse** a ravi petits et grands. La paëlla à volonté a été cuisinée par Arnaud Bour, un régal ! Les jeux de l'après-midi, jeux de quilles, lancer d'anneaux etc. ont

permis aux enfants présents de remporter de petits lots. Les grands enfants ont, quant à eux, eu l'occasion de faire un jeu de devinettes des plus amusant !!

Nos partenariats avec le magasin Cora et Pizzas Christian ont également très bien fonctionné.

Je tenais à vous remercier, vous qui avez participé de près ou de loin à nos manifestations.

**Les gains** de ces manifestations ont permis de payer le **car des sorties des cycles 2 et 3, et des jeux éducatifs** pour les maternelles en mai.

Pour l'année 2015-2016 nous avons déjà **participé à la sortie du château du Fleckenstein** et nous participerons bien entendu à la **sortie à Verdun** de deux jours pour les élèves du cycle 3 et aux autres projets de l'école.

**Le but** de notre association est de **pouvoir financer les projets de l'école** pour les enfants par le biais de nos différentes manifestations afin que cela ne coûte rien ou peu aux parents.

Je vous encourage donc, parents, grands-parents et villageois à **venir participer à nos manifestations** et nous soutenir dans notre démarche, vous passerez à coup sûr un excellent moment !!

Je remercie la municipalité pour son soutien ainsi que deux autres associations de la commune. Les pompiers pour leur participation à la kermesse ainsi que le prêt de la caserne pour notre assemblée Générale. Le FC Hommert pour le prêt des vestiaires afin de confectionner les déco de Noël de cette année. Sans oublier les pompiers de Harreberg pour le prêt de leur tente. Un Grand MERCI

Au nom de tous les membres de notre association, Mélanie, Audrey, Aurélie, Line, Manuella, Marie-Claude, Rebecca, Gérard et moi-même je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

**[Heim Lætitia]**  
présidente



Qui est qui ?



Parents d'élèves

## 13<sup>ème</sup> édition et 900 marcheurs au rendez-vous !

*Tout était mis en œuvre pour faire de cette journée un moment de grande convivialité, pari réussi une fois encore !*

La 13<sup>ème</sup> Marche Gourmande organisée par le FCH, les associations et bénévoles du village a réuni cette année encore un peu plus de 900 personnes. Sur les circuits parfaitement balisés, que l'on soit seul, en famille ou en groupe, la bonne humeur était de mise. Sur les chemins forestiers, tantôt descendants vers les frais vallons, tantôt remontants vers les grands hêtres ou s'étirants sur un faux-plat souvent ombragé, c'est au détour d'un sentier que la surprise pouvait apparaître sous la forme d'une halte-dégustation pour y consommer une partie du menu proposé par les bénévoles. Petits et grands ont pu se mettre en appétit avec une Mauricette, au son de l'accordéon valse-musette, puis après quelques minutes de marche, croquer un bon pâté lorrain avec de la Volksmusik. De là, une belle ascension attendait les marcheurs, pour au bout se désaltérer avec le fameux trou-hommertois. Les plus joueurs auront gardé en bouche le noyau de mirabelle destiné à être envoyé le plus loin possible au concours de cracheurs de noyaux (au vu des distances, il est probable que certains s'entraînent chez eux!). De là on monte encore jusqu'à la clairière où Hélène et son percussionniste nous invitaient à participer à des jeux basés sur le rythme. Plus loin encore, le plat principal attendait les marcheurs, ce jour-là étaient servis un bœuf bourguignon, spaetzle et salade sur son lit d'ambiance musicale populaire. Les plus fougueux pouvaient participer à une course de sac. A quelques distances de là, sur un sentier en descente, le stand « fromage » et chansons françaises. De là le sentier ombragé et quasi plat amenait les marcheurs à la chapelle de Harreberg où était servie une bonne glace à l'italienne au son d'une jeune accordéoniste de talent. Après une courte remontée vers l'école communale, café et gâteaux étaient servis pour clore cette Marche Gourmande. Dès lors, place à la danse ! Derrière la salle des fêtes, on pouvait se dégourdir les gambettes en se laissant entraîner sur la piste de danse ! Une fois de plus, les organisateurs et bénévoles ont réussi leur pari de mettre sur pied une manifestation drainant plus de 1000 personnes (bénévoles compris) sur les hauteurs de notre beau village. Tout était mis en œuvre pour faire de cette journée, un moment de grande convivialité, pari réussi ! (base article RL)





# 13<sup>e</sup> Marche Gourmande

2 Août 2015



